



Matinée d'étude 2021 : Protéger la démocratie par l'anticorruption¹

9 décembre 2021

Groupe d'étude sur la gouvernance et la passation des marchés publics
École nationale d'administration publique

La Résolution 58/4 de l'Assemblée générale des Nations Unies, du 31 octobre 2003, a déclaré le 9 décembre « *Journée internationale de lutte contre la corruption* ». Le gouvernement du Québec s'est engagé à mettre en œuvre, dans les domaines de sa compétence, la Convention des Nations Unies contre la corruption, par Décret 1079-2018 du 7 août 2018.

Quelles sont aujourd'hui les différentes alternatives pour atteindre cet objectif ?

Historiquement, avant cette date et de façon continue, divers organismes *ad hoc* et permanents se sont structurés au Québec afin de prévenir et de lutter contre la corruption au moyen des enquêtes, de l'analyse des stratagèmes liés à ce phénomène, de la formation et de la sensibilisation auprès des agents publics ainsi que de la mise sur pied de mécanismes pour garantir l'intégrité des marchés publics. Cet engagement à prévenir et à lutter contre la corruption se vérifie également auprès des municipalités. Pour l'instant, cinq villes québécoises sont dotées d'un bureau de vérification et d'enquête en matière de gestion contractuelle². Cette culture québécoise de l'anticorruption vient de s'élargir avec deux certifications à la norme ISO 37001:2016 (Systèmes de gestion anticorruption), obtenues à la suite de l'annonce du 16 juin 2021 par la Ville de Granby et la société d'État Hydro-Québec.

L'objectif visé par la matinée d'étude sur l'anticorruption est de discuter, en trois sous-thèmes, des initiatives, enjeux et problématiques de la participation et des modes de gestion mis en œuvre par les agences et organisations provinciales et municipales afin de prévenir et lutter contre la corruption et ainsi renforcer la culture démocratique par :

- la protection des institutions publiques contre la corruption et la constitution d'un **lien de confiance**
- la protection de l'**intégrité des marchés publics**
- la **gouvernance responsable** des organisations publiques et privées

Désormais, chaque 9 décembre, le Groupe d'étude sur la gouvernance et la passation des marchés publics (GÉGPMP) nous donnera rendez-vous et pourra compter sur la participation d'organismes de recherche, issus du milieu académique, et de praticiens de l'anticorruption des milieux publics et privés afin d'enrichir une collaboration dans la lutte contre la corruption.

Ouvert à tous et gratuit mais **inscription requise** : <https://bit.ly/3cmUFP3>

¹ Pour rendre la journée permanente d'année en année, le questionnement sera renouvelé et orienté vers l'intérêt d'une collaboration et d'une mobilisation durable contre l'anticorruption.

² Montréal, le Bureau de l'Inspecteur Général de la Ville de Montréal (BIG) en 2014; Saint-Jérôme, le Bureau de l'intégrité professionnelle et administrative (BIPA) en 2017; Longueuil, le Bureau d'inspection contractuelle (BIC) en 2017 et Laval-Terrebonne, le Bureau d'intégrité et d'éthique de Laval - Terrebonne (BIELT) en 2019.



Le *Groupe d'étude sur la gouvernance et la passation des marchés publics* organise la première matinée d'étude à l'occasion de la « *Journée internationale de lutte contre la corruption* », le 9 décembre 2021

Protéger la démocratie par l'anticorruption

Programme

8 h 30 à 9 h

1. Mot de bienvenue

Robert Bilterys, Directeur de l'enseignement et la recherche, ENAP

2. **Thème préliminaire** – *L'anticorruption au Québec : modèle, modes d'intervention et approches*

Conférencier :

- **César Garzon**, Professeur chercheur, ENAP

9 h à 9 h 45 + 10 min. de débat

3. **Sous-Thème 1** – *(Re)Construire la confiance dans les institutions publiques et le rôle des agences de prévention et de lutte contre la corruption*

Depuis l'adoption de la Convention des Nations Unies contre la corruption en 2003, un bon nombre d'institutions tentent de se mobiliser pour démontrer l'impact de la corruption sur la démocratie, la croissance et le développement. États, provinces et régions admettent ainsi que le système économique dépend et dépendra inévitablement (ou de plus en plus) de la qualité des institutions qui les soutiennent et de leur capacité à collaborer.

- Déficit d'intégrité et d'éthique : conséquences économiques et enjeux de confiances citoyennes
- La réputation des agences anticorruption
- La lutte contre la corruption peut-elle être un moteur de la démocratie et de mobilisations entre les institutions ?

Conférenciers :

- **Denis St-Martin**, Professeur chercheur à l'Université de Montréal
- **Frédéric Gaudreau**, Commissaire à la lutte contre la corruption
- **Yves Trudel**, Président-directeur général de l'Autorité des marchés publics

PAUSE



10 h 15 à 11 h + 10 min. de débat

4. **Sous-thème 2** – *Garantir l'intégrité des marchés publics pour lutter contre la corruption*

Certaines pratiques controversées adoptées par des entreprises, des conflits d'intérêts mal gérés et une grande proximité avec le politique, entre autres, trahissent la difficulté de maintenir une saine concurrence et d'assurer une prise de décision juste et équitable dans la passation des marchés publics sans intervention ou orientation.

- Pourquoi renforcer l'intégrité des marchés publics pour lutter contre la corruption ?
- La transparence, la responsabilité et le contrôle comme moyens de protéger l'intégrité des marchés publics
- Comment le contexte pandémique participe-t-il à la justification de préserver les institutions démocratiques et dans le même temps de mobiliser les acteurs économiques à travers l'éthique et l'intégrité ?

Conférenciers :

- **Nicholas Jobidon**, Professeur à l'École nationale d'administration publique
- **Brigitte Bishop**, Inspectrice générale de la Ville de Montréal
- **Jacques Duchesneau**, Inspecteur général de la Ville de Saint-Jérôme

11 h 15 à 12 h + 10 min. de débat

5. **Sous-Thème 3** – *Instituer une gouvernance responsable des organisations publiques et privées – quelles alternatives ?*

Derniers regards croisés pour mieux saisir le défi de mettre en pratique des réponses concrètes autour d'antagonismes comme satisfaire un haut niveau d'exigences en matière d'éthique tout en répondant aux objectifs d'efficience.

- Pourquoi renforcer une gouvernance responsable autour d'un développement économiquement et socialement durable ?
- Quelles sont les alternatives qui existent pour soutenir la gouvernance et un processus d'amélioration en continu ?
- Avantages et limites des différentes alternatives : gestion des risques, certification ISO 37001, bureau de vérification et d'enquête ?

Conférenciers:

- **Ivan Tchotourian**, Professeur à la Faculté de droit de l'Université Laval
- **Guy Lefebvre**, Directeur-conformité et développement durable, Hydro-Québec
- **Renée Roy**, *Lead Implementer* ISO 37001:2016, Ville de Granby et Pomerleau



12 h 15 à 12 h 30

6. **Mots de clôture** – *Construire un réseau pour lutter contre la corruption de manière durable*

- **César Garzon**, Professeur chercheur, ENAP
- **Frédéric Diaz**, Conseiller, Hydro-Québec
- **Simon Pierre Hemle Djob Sotong**, Enquêteur, AMP

La participation à la matinée d'étude sur l'anticorruption est gratuite. Cependant, l'inscription est requise via la plateforme Zoom: <https://bit.ly/3cmUFP3>

Pour toute question : journee.anticorruption@enap.ca